

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFFD	Date	23 février 2025
Numéro	25.332	Heure	21h01

**Auteur-e(-s) :** Groupe UDC

**Titre :** Éducation sexuelle : quelle marge de manœuvre pour les enseignants ?

**Contenu :**

Nous avons appris que des contenus ahurissants avaient été présentés à des élèves de 11H dans le canton de Fribourg. L'État a pris ses distances et expliqué qu'il s'agissait d'une initiative personnelle de deux enseignants<sup>1</sup>.

À Neuchâtel, les enseignants ont-ils une marge de manœuvre ou ont-ils l'obligation d'utiliser des supports validés en amont ? Comment l'État s'assure-t-il du contenu des cours donnés ? L'éducation sexuelle est un sujet sensible et il est impératif d'éviter toute dérive « woke ».

<sup>1</sup>[Le document fou présenté à des élèves fribourgeois | Le Peuple](#)

**Souhait d'une réponse écrite :** NON

**Auteur-e ou premier-ère signataire :** *prénom, nom* (obligatoire) :

Roxann Durini

Autres signataires ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :
Niels Rosselet-Christ	Daniel Berger	Christiane Barbey
Quentin Geiser	Evan Finger	Damien Schär